



Entrepreneuriat féminin La Corse dans le top 5 des régions

Fin 2015, en Corse, 6 900 femmes sont chefs d'entreprise ou exercent une profession libérale. Elles demeurent minoritaires dans l'emploi non salarié avec 36,6 % des effectifs. Ce taux place toutefois l'île parmi les cinq régions les plus féminisées de France métropolitaine. Les indépendantes sont plus souvent professionnelles libérales que les hommes. Elles travaillent surtout au sein des activités de services, en particulier dans l'enseignement, santé, action sociale.

Valérie Torre, Insee

La parité reste encore à conquérir sur le marché du travail insulaire. En 2015, dans la sphère du salariat, la part des femmes dans l'emploi est la moins élevée de France (47,9 %). Les femmes sont également minoritaires chez les non-salariés, avec 36,6 % des effectifs. Cette féminisation, bien que faible, situe toutefois l'île parmi les cinq régions de France métropolitaine où l'entrepreneuriat féminin s'illustre le plus (*figure 1*).

Ce sont ainsi 6 900 indépendantes qui exercent dans l'ensemble des secteurs hors agriculture, en qualité d'exploitant individuel, de gérant majoritaire, de micro-entrepreneur ou encore de professionnel libéral. Pour 85 % d'entre elles, il s'agit de leur activité principale.

Les professions libérales privilégiées par les femmes

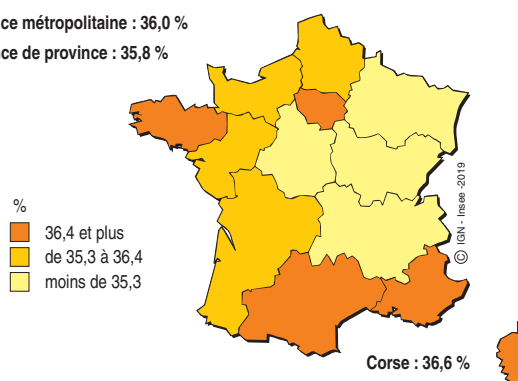
Les non-salariées se distinguent de leurs homologues masculins par une forte présence au sein des professionnels libéraux. Elles sont 31 % à exercer une profession libérale contre seulement 17 % des hommes (*figure 2*). Ce statut est le plus féminisé avec 51 % des effectifs. Il se caractérise aussi par une féminisation nettement supérieure à la moyenne nationale (47 %).

Parallèlement, 36 % des indépendantes travaillent comme micro-entrepreneurs, soit une part équivalente à celle des hommes. Il s'agit du statut le plus souvent choisi, quel que soit le sexe. Sa féminisation est légèrement supérieure à la moyenne des non-salariés avec un taux de 37 %.

En revanche, les statuts où les entreprises sont de taille plus importante concernent moins les femmes. Elles sont 20 % à relever de l'entrepreneuriat classique, soit 10 points de moins que les hommes. Ce statut est d'ailleurs le moins féminisé (28 %). Elles sont encore moins nombreuses en tant que gérantes majoritaires de société.

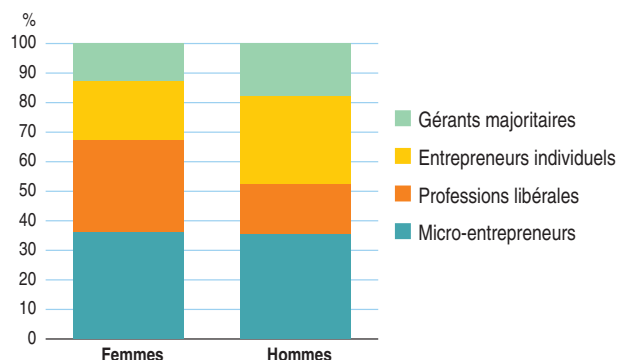
1 Part des femmes dans l'ensemble des non-salariés par région en 2015

France métropolitaine : 36,0 %
France de province : 35,8 %



Source : Insee, Base non salariés 2015

2 Répartition des non-salariés par sexe selon leur statut en Corse en 2015



Source : Insee, Base non salariés 2015

Une présence soutenue dans l'enseignement, santé, action sociale

Les non-salariées continuent de se tourner vers les secteurs d'activité traditionnellement féminins. Elles sont majoritaires dans l'enseignement, santé, action sociale, avec 57 % des effectifs (figure 3). D'ailleurs, ce secteur comporte le plus grand nombre d'indépendantes. Les trois quarts des professionnelles libérales y travaillent. Parmi elles, 33 % sont infirmières et sages-femmes. Le secteur des « autres activités de services », qui comprend notamment les services à la personne, est le plus féminisé. Le quart des micro-entrepreneuses exercent dans ce secteur, en majorité dans la coiffure et les soins de beauté (53 %).

Les activités techniques et de soutien aux entreprises, le commerce et l'hébergement-restauration sont aussi plus féminisés qu'en moyenne. Si bon nombre de micro-entrepreneuses travaillent dans les services aux entreprises (22 %), les exploitantes individuelles et les gérantes majoritaires sont davantage présentes dans le commerce et l'hébergement-restauration.

En revanche, les femmes sont beaucoup moins nombreuses dans le transport, entreposage et encore plus rares dans la construction.

3 Les femmes non salariées par secteur d'activité en Corse en 2015

	Taux de féminisation %	Répartition %
Autres activités de services (à la personne, récréatives, arts et spectacles...)	59,8	14,2
Enseignement, santé, action sociale	56,8	28,8
Activités spécialisées, scient, techniques, de services admin. et de soutien	44,2	15,5
Commerce	41,9	19,2
Hébergement-restauration	36,9	11,0
Industrie	36,5	6,2
Information-communication, Finance-assurance, immobilier	31,0	2,8
Transport-Entreposage	14,5	0,8
Construction	2,7	1,5
Ensemble	36,6	100,0

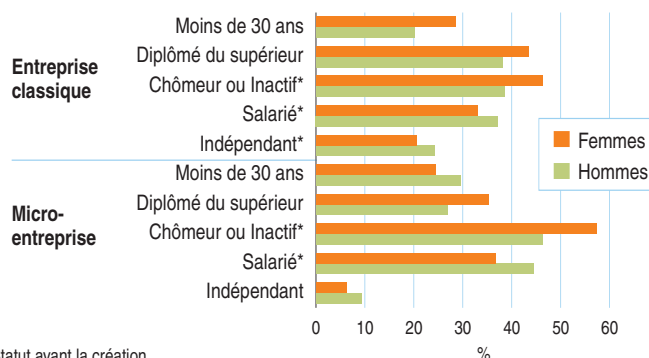
Source : Insee, Base non salariés 2015

Les créatrices d'entreprises classiques plus jeunes et de formation supérieure

En Corse, les femmes représentent 31 % des créateurs d'entreprises classiques du 1^{er} semestre 2014. Cette proportion est stable par rapport à 2010. Ces créatrices sont plus jeunes et plus diplômées que leurs homologues masculins (figure 4). Avant de créer leur entreprise, elles étaient plus souvent au chômage ou inactive et moins fréquemment en emploi. Parmi ces créatrices, huit sur dix n'avaient jamais créé d'entreprise auparavant, ce qui est le cas de sept créateurs sur dix. Encore plus que les hommes, leur principale motivation à la création est d'exercer leur profession en toute indépendance et d'assurer leur propre emploi. Les entreprises créées par les femmes sont aussi pérennes que celles des hommes : les deux-tiers des créations de 2010 existent toujours cinq ans plus tard, soit un taux similaire à celui des créateurs.

Du côté des micro-entreprises, on retrouve un taux de pérennité équivalent entre les créatrices et les créateurs (la moitié). En 2014, les femmes sont à l'origine de 37 % des créations de micro-entreprises, soit une progression de 4 points par rapport à 2010. Elles présentent les mêmes différences au regard des hommes que les créatrices d'entreprises classiques, à part le fait d'être plus âgées.

4 Caractéristiques des créateurs par sexe selon le type d'entreprise créée au 1^{er} semestre 2014



*Statut avant la création

Lecture : 28,5 % des femmes créatrices d'entreprises classiques ont moins de 30 ans

Source : Insee, enquêtes Sine 2014

Définitions

Non-salariés / Indépendants : cotisants à un régime social non salarié. Sont concernés ici les micro-entrepreneurs, les professions libérales et les non-salariés « classiques » (entrepreneurs individuels et gérants majoritaires de société). Les pluriactifs (cumulant activité non salariée et salariée) sont pris en compte. Les dirigeants « assimilés salariés » ne font pas partie du champ.

Taux de féminisation des emplois : pour une classe d'emplois, correspond à la part des emplois de cette classe qui sont occupés par des femmes.

Sources

Base non salariés : issue de sources administratives (Accoss et CCMSA), son objectif est d'étudier annuellement l'emploi et les revenus d'activité des personnes non salariées. Dans cette étude, le champ est restreint aux informations provenant de l'Accoss, hors secteur agricole. Il se limite aux non-salariés en activité au 31 décembre.

Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) : dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans, hors secteur agricole. Les créations sous régime de micro-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique.

Insee Corse
Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Les femmes sur le marché du travail insulaire : moins souvent actives et davantage au chômage », Insee Analyses Corse n° 9, mars 2016
- Indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes, www.insee.fr, Conditions de vie - Société, Égalité femmes-hommes

